

UN MOIS APRES AVOIR ANNULE LEUR MOUVEMENT DE GREVE

Les boulangers attendent toujours

Les artisans boulangers sont toujours dans l'attente de la seconde rencontre qui devait avoir lieu avec les représentants du ministère du Commerce après la menace de grève brandie par la corporation. Cette réunion devait aboutir à une commission de travail. C'est ce qu'a affirmé hier M. Hentour, président du comité national des boulangers. Une réunion tenue au début du mois de janvier dernier et regroupant les représentants des deux parties avait, rappelle le représentant des boulangers, abouti à la promesse de la baisse des charges fiscales pour cette catégorie socioprofessionnelle. Devant cet engagement de la part de l'autorité de tutelle, les boulangers avaient décidé de surseoir son mouvement de protestation. Revendiquant en premier lieu l'augmentation de la marge bénéficiaire sur le produit, ils précisent néanmoins qu'ils n'ont jamais exigé l'augmentation du prix de ce produit de grande consommation qu'est le pain. Ces professionnels expliquent de ce fait que l'augmen-



tation de la marge bénéficiaire n'aura pas d'incidence sur le prix de la baguette. Par ailleurs et en plus des taxes, il a été question du fait que les tarifs des charges comme l'électricité et l'eau soient revus à la baisse. Les boulangers affirment pour leur part travailler à perte et mettent en avant le prix de la farine qu'ils ne trouvent pas sur le marché à moins de 2150 DA alors que le prix administré de ce produit est de

2000 DA. En plus de l'augmentation du prix de la farine, les boulangers évoquent les tarifs en hausse d'autres ingrédients depuis l'année 1996 comme cela est le cas pour le sel et la levure. Après donc de nombreuses menaces de grève et de multiples rencontres avec les représentants du ministère de tutelle, les boulangers sont toujours dans l'attente de la satisfaction de leur principale revendication qui demeure

sans résultats. Beaucoup parlent même d'un affaiblissement inéluctable de cette corporation et de la baisse progressive du nombre de boulangers en activité. « Cette activité n'est plus rentable et beaucoup préfèrent se tourner vers la fabrication de la pâtisserie, activité plus lucrative », témoigne un boulanger. Enfin, M. Hentour a évoqué hier la participation des artisans boulangers algériens au mondial du pain 2007 qui a vu le concours de neuf pays dont la France, la Belgique et la Chine. « Nous sommes huitièmes dans le classement général, toutefois nous n'avons pu emmener avec nous l'aide-boulangier qui n'a pu obtenir son visa à temps.

Ceci alors que nous n'avons pas pu réaliser le pain typique vu l'absence de gaz sur les lieux du concours », a déclaré notre interlocuteur.

Ce dernier précisera en outre que pour le concours « Pain du monde », l'équipe algérienne a été classée cinquième et troisième pour le concours « Goût, nutrition et santé ».

F. Zohra B.

TRANSPORTS
L'UE axe sur la
coopération avec
ses pays voisins

« Lignes directrices concernant les transports en Europe et dans les pays voisins », tel est l'intitulé d'un projet adopté le 31 janvier dernier par la Commission européenne. L'information en été donnée hier en résumé par un communiqué de la délégation de la Commission européenne en Algérie.

Ainsi, cinq axes transnationaux ont été identifiés dont l'axe sud-ouest de l'Union européenne à la Suisse et au Maroc avec la liaison transmaghrébine reliant le Maroc, l'Algérie et la Tunisie et son extension vers l'Egypte. La communication adoptée par l'UE préconise une série de mesures pour « réduire la durée des déplacements sur les cinq axes grâce notamment à une amélioration des infrastructures et une simplification des procédures douanières et une réduction des entraves administratives ». Cela devrait selon les rédacteurs de la communication favoriser le « bon voisinage » et les échanges de tous types, notamment le tourisme, pour peu que les pays concernés jouent le jeu. La commission des transports de l'UE suggère d'entamer dans les meilleurs délais les négociations avec les pays concernés pour matérialiser la politique de l'Union en matière de transports.

S. A.

AMAR TOU A BOUIRA

Le ministre explique la nouvelle politique nationale de la santé

Poursuivant son périple qui l'a mené jusque-là dans 34 wilayas pour expliquer la nouvelle politique de la santé que l'Etat venait d'adopter, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière était l'hôte de la wilaya de Bouira ce vendredi.

Donnant l'impression de prendre de court des responsables locaux chargés du secteur tant du côté de la DSP que des directeurs des 5 hôpitaux de la wilaya répartis sur les cinq grands centres urbains que sont Lakhdaria, Ain-Bessem, Sour-El-Ghozlane, M'chedallah et Bouira, le ministre a eu toute latitude de constater de visu les incohérences qui caractérisent la gestion de son secteur au niveau de la wilaya. Cependant, le ministre s'était montré plus affable en rappelant à chaque escale que sa visite est avant tout une occasion pour les responsables d'exprimer leurs besoins tant en termes humains que matériels. Sa philosophie consiste en la satisfaction de tous les besoins pour pouvoir demander des comptes plus tard sur la manière de la prise en charge de la population dans la politique de la santé.

Ainsi, et à titre d'exemple, le problème des spécialistes que les cinq hôpitaux avaient pratiquement soulevé ne se pose désormais plus, selon le ministre, qui avance le chiffre de 1 900 nouveaux diplômés affectés par le ministère. D'ailleurs, à ce sujet, même le wali avait avancé le chiffre de 80 logements équipés et affectés par la wilaya pour ces spécialistes. D'autres problèmes rencontrés sur place, à l'image du délabrement total, la vétusté du matériel et l'exiguïté des lieux constatés au niveau de l'hôpital de Lakhdaria ont été débattus lors de la séance de travail qui s'est tenue au niveau de la salle de l'APW tard dans la soirée. Ainsi, le ministre qui écoutait le compte rendu des besoins de cet hôpital, exprimés par le directeur,

s'est emporté à plusieurs reprises en sermonnant et le directeur et le DSP auxquels il reproche l'abandon total de cet hôpital. Aussi, et pour le remettre à niveau, cet hôpital, qui avait ouvert ses portes en 1965, bénéficiera d'une enveloppe de plus de 80 millions de dinars pour sa réhabilitation, l'achat des équipements dont un groupe électrogène, des machines de dialyse, etc. Pour l'hôpital d'Ain-Bessem, et bien que le ministre eut quelques satisfactions, le fait qu'il tourne à 37% de ses capacités n'a pas été de son goût. Là aussi, et en matière de besoins, le ministre a donné son accord pour l'achat de tous les équipements manquants évalués à quelque 22 millions de dinars.

A Sour-El-Ghozlane, le ministre s'est longuement attardé puisque cette daira qui fait partie de celles inscrites dans le programme des Hauts-Plateaux, va devoir bénéficier dans ce cadre de deux grands centres. Le premier concernera un projet de psychiatrie. Un centre qui sera construit à Sour-El-Ghozlane et qui viendra s'ajouter aux trois autres inscrits à Tlemcen, Mostaganem et Batna. Ces quatre centres devront renforcer les 10 déjà existants, explique encore le ministre qui annoncera l'inscription de 14 autres qui seront construits durant les deux prochaines années.

En outre, et en plus de ces centres qui devront prendre en charge les malades mentaux d'une manière adéquate et humaniste, le ministre a annoncé le souci de l'Etat de prendre sérieusement un autre phénomène qui prend de l'ampleur en milieu scolaire surtout. Il s'agit de la toxicomanie. Pour

combattre ce fléau, M. Tou a expliqué que son département a mis en place trois niveaux de lutte. Le premier concerne les structures de base que sont les secteurs sanitaires. Au nombre de 185 à l'échelle nationale, les secteurs sanitaires, couramment appelés hôpitaux, devront avoir chacun à son niveau un centre d'écoute avec un spécialiste qui pourra éventuellement prendre en charge un adolescent qui est à ses premiers pas dans le monde de la toxicomanie. Le deuxième niveau, explique toujours le ministre, s'intitule centre intermédiaire de traitement des toxicomanes. Celui-ci devra être construit au niveau de chaque wilaya. Des instructions ont été déjà données aux walis afin de dégager les assiettes de terrain qui devront abriter ces nouveaux centres. Pour le cas de Bouira, le ministre a émis le vœu de voir ce centre construit au niveau du chef-lieu.

Enfin, le troisième niveau concernera le sevrage ou la désintoxication. Ce seront des centres régionaux au nombre de 15 à l'échelle nationale, avec des spécialistes qui devront prendre en charge le malade avec l'administration de médicaments de désintoxication et autres méthodes médicales. Rappelons qu'à Sour-El-Ghozlane et toujours dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux, le ministre a annoncé la construction d'une antenne IPA (Institut Pasteur d'Algérie), une des antennes qui seront construites dans plusieurs régions d'Algérie et qui serviront de laboratoires d'analyses des tests rapides et qui allègeront le poids et la lenteur dans le traitement de plusieurs tests qui nécessitent jusque-là des déplacements à Alger. Cela étant, la visite du ministre s'est poursuivie englobant le secteur sanitaire de M'chedallah où il a constaté le

manque de salles d'opérations et de spécialistes ainsi que d'espaces. Le ministre a promis d'étudier le projet d'extension de l'hôpital avec deux autres salles d'opérations, ainsi que plusieurs autres équipements manquants.

A Bouira, le même constat a été fait, mais, après que le ministre eut compris lors de la séance de travail que le directeur de l'hôpital et le DSP ne s'étaient pas concertés lors de l'élaboration des besoins de l'hôpital, il invitera les deux responsables à venir à Alger afin de débattre de ces besoins. Le ministre, qui a remarqué beaucoup d'incohérences dans son secteur au niveau de la wilaya, n'a pas voulu sanctionner dans l'immédiat. Il dira à plusieurs reprises que l'objectif de sa venue est d'entendre les doléances et de les satisfaire en réitérant la disponibilité de l'argent.

Là, d'ailleurs, il a tenu à préciser que l'argent existe et que l'Etat était prêt à financer toute action pouvant aller dans le sens de la satisfaction du citoyen et de l'amélioration de la santé de la population en général. Mais, insiste-t-il, son département "n'est pas prêt à dilapider l'argent de l'Etat". En somme, le ministre qui expliquait, lors de la séance de travail, la politique globale de son secteur, a rappelé l'existence à l'échelle nationale de 5 000 salles de soins, qui si elles venaient à ouvrir toutes leurs portes avec cependant une nouvelle politique de santé faite avec un médecin disponible chaque jour et deux infirmiers permanents sur place, ajoutées aux 1 200 centres de santé qui seront promus dorénavant en polycliniques en les dotant de radios, de laboratoires et de fauteuils dentaires, les 512 polycliniques déjà existantes, les 188 hôpitaux généraux, les centres hospitaliers spécialisés, les CHU, les établissements hospitalo-uni-

versitaires, les cabinets et les cliniques privées, tous ces établissements s'ils venaient à travailler de concert et d'une manière complémentaire, pourront prendre en charge convenablement la santé du citoyen.

Enfin, évoquant les progrès de la santé en Algérie, le ministre rappela les exploits enregistrés en parlant de 69 greffes rénales et 76 greffes de la cornée réussies en 2006 en Algérie. Le ministre qui rappelait le coût de ces opérations avec 23 millions de centimes en Algérie pour une greffe rénale contre 250 millions pour la même opération faite à l'étranger, et 150 millions de centimes pour la greffe de la cornée contre 1 milliard pour la même opération faite à l'étranger, dira qu'il n'est plus question de transferts vers l'étranger sauf pour des cas exceptionnels que notre médecine ne maîtrise pas pour le moment comme le cas de la greffe de la cornée pour un diabétique par exemple.

Et dans le même sillage de chirurgie de pointe, le ministre évoquera les malformations congénitales cardiaques. Il dira que chaque année, on enregistre 1 500 nouveaux-nés avec des malformations congénitales qui nécessitent des interventions chirurgicales. Rappelons qu'actuellement, il y a plus de 3 000 malades de ce type qui attendent une opération. Il soulignera l'apport judicieux et précieux des médecins étrangers à l'image des Français, des Cubains, des Libanais et des Jordaniens qui assistent ici en Algérie des médecins algériens en leur apportant leur savoir-faire. « Une politique adoptée par l'Algérie pour arriver à l'acquisition de ces nouvelles technologies et à l'autonomie dans le domaine de la santé », dira enfin le ministre qui s'est montré très optimiste.

Y. Y.